AVERTISSEMENTS AGRICOLES

1-5-67 64391

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, [illegible] EURE, [illegible])

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

Bulletin n°80
Supplément 2

29 mai 1967

AVERTISSEMENTS — GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Bien que des attaques n'aient été observées que sur tas de déchets, les conditions climatiques ont été favorables à l'évolution de la maladie au cours de la dernière semaine. Des taches risquent d'apparaître respectivement à partir du ler et du 5 juin.

Un traitement doit donc être appliqué dès réception du présent bulletin sur toutes les cultures levées avant le ler mai.

Le danger est surtout important dans les régions de culture intensive, par contre dans les régions où la culture est pratiquée de manière extensive, ce premier traitement semble pouvoir être différé.

CONCOURS MILDIOU .- Nous rappelons que le concours "Mildiou" est ouvert. Comme les années précédentes un abonnement gratuit est offert aux personnes qui dans chaque département auront adressé à la Station les premiers échantillons de feuilles de pomme de terre reconnus atteints de Mildiou.

Les envois peuvent être adressés en franchise à : M. le Ministre de l'Agriculture Station d'Avertissements Agricoles - 47, Avenue Paul Doumer (93)) Montreuil s/Bois.

INFORMATIONS

DORYPHORE

Des adultes et quelques pontes ont été observés. L'époque la plus favorable se situe lorsque les larves ont atteint la taille d'un grain de blé.

CULTURES FRUITIERES

- PSYLLES : Début des éclosions larvaires. Surveiller attentivement les cultures.
- ACARIENS : Des oeufs d'été ont été observés en tous secteurs.

VIGNE

- MILDIOU et OIDIUM : Effectuer un traitement dès réception.

NOTE IMPORTANTE : En cas de pluies importantes, ayant pu "laver" le traitement, le renouvellement doit être effectué dès que possible sans attendre un bulletin de la Station.

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,

G.BERGER

P 157

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - 93 - Montreuil-sous-Bois.

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -9-6-67 647900

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE,

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

A PROPOS DES ECHECS DANS LA LUTTE CONTRE LES ACARIENS (suite)

Les produits utilisés contre le Carpocapse peuvent également favoriser cette accoutumance car ils appartiennent presque tous au groupe des organo-phosphorés. Ceux qui n'appartiennent pas à ce groupe sont inefficaces contre les acariens.

Devant ces risques de résistance ou d'accoutumance, devant ces échecs dans la lutte contre les acariens dans les vergers, que faut-il faire ?

Tout d'abord il est indispensable d'effectuer régulièrement les traitements d'hiver qui en détruisant la plus grande partie des oeufs évitent des pullulations importantes dès le départ de la végétation. Evidemment ces traitements n'auront pratiquement aucune action sur les espèces hivernant à l'état d'adultes (Araignée jaune et Tetranyque de l'aubépine).

Durant la végétation, il est indispensable de n'utiliser les insecticides et acaricides que lorsqu'un ravageur est à craindre. Ceci implique des observations fréquentes et précises dans les vergers afin de déterminer l'opportunité du traitement.

En cas d'échec dans la lutte contre les acariens un simple changement de matière active ne sera pas suffisant car, comme nous l'avons déjà dit, il est vraisemblable qu'il s'agit d'une résistance au groupe des organo-phosphorés. Il sera nécessaire d'envisager un traitement spécialement dirigé contre les acariens en utilisant un acaricide spécifique d'été. Ces produits, à l'exception de deux d'entre eux, le Phenkapton et le Dioxathion, ne sont pas des organo-phosphorés. Nous rappelons pour finir que l'efficacité des acaricides spécifiques d'été est étroitement liée à l'abondance et à la qualité de la pulvérisation.

G. RIBAULT

Il paraît utile à la suite de l'exposé de notre collègue G. Ribault, de donner la classification des différents produits acaricides homologués ou en autorisation provisoire de vente, selon leurs groupes chimiques :

- ESTERS PHOSPHORIQUES : Carbophénothion, Parathions, Diazinon, Malathion, Azinphos, Phenkapton, Protoathe, Diéthion, Médathion, Phosalone, Dioxathion, Oxydéméton méthyl, Diméthoate, Formothion, Vamidothion.
- CARBINOLS : Dicofol, Chlorobenzilate, Chloropropylate.
- QUINOXALINES : Thioquinox.
- DERIVES BENZENIQUES : Binapacryl.
- DERIVES SULFONES : Fenizon, Chlorfenizon, Chlorbenside, Tetradifon, Tetrasul.
- HUILES : (en traitement d'hiver ou de prédébourrement).

P 158